

Bulletin technique no 28 2.0

Objet: Phénomène d'oxydation et changement de couleur des planchers de bois

Ce bulletin technique présente les principaux facteurs naturels pouvant entraîner des variations de couleur dans les planchers de bois franc au fil du temps.

Le phénomène d'oxydation

Qu'il soit clair ou foncé, un plancher de bois franc évolue naturellement avec le temps. Sous l'effet de la lumière, de l'oxygène et des conditions ambiantes, les pigments naturels du bois se transforment graduellement. Selon l'essence, le bois peut développer des tons plus chauds, s'assombrir légèrement ou présenter un jaunissement plus marqué.

Pour mieux comprendre le phénomène d'oxydation du bois, il s'agit de déplacer un tapis ou un meuble posé sur un plancher neuf après son exposition à la lumière depuis quelques semaines. La surface découverte présentera une zone plus claire que la partie exposée à la lumière.

Le processus de vieillissement normal

Le bois est un matériau naturel composé principalement de cellulose, de lignine et de matières extractibles. Ces composantes influencent la couleur d'origine du bois ainsi que son évolution lorsqu'il est exposé à la lumière naturelle ou artificielle, à la chaleur et au vieillissement naturel.

Malgré toutes les précautions prises pour préserver l'apparence d'origine d'un plancher, le vieillissement naturel du bois entraînera certaines variations de couleur. Il est important de préciser que ces changements se produisent dans le bois lui-même et ne constituent pas une détérioration ni un défaut du fini appliqué.

Combien de temps s'écoulera avant de voir les changements et quelles variations peut-on prévoir ? Cela relève de la durée et de l'intensité de l'exposition à la lumière. Certains changements se produisent rapidement et d'autres peuvent nécessiter des semaines, des mois ou même des années.

L'effet de l'exposition à la lumière intense

En général, la couleur du bois exotique devient plus foncée lorsqu'elle est exposée à un éclairage artificiel de basse intensité. Cependant, lorsque le plancher est exposé directement à la lumière du soleil ou sous un éclairage intense, il se produit un effet inverse. Le plancher aura tendance à pâlir, un phénomène qu'on appelle communément le « sunbleaching ». Dans des conditions sévères d'exposition, les changements seront rapides et drastiques. Afin de protéger le plancher et les meubles en bois, il est recommandé de fermer les stores pour réduire l'intensité de la lumière durant la journée.

La décoloration partielle

Le plancher de bois recouvert par un tapis présentera une zone plus pâle si on l'enlève. Cette zone reprendra une couleur plus uniforme lorsqu'elle sera exposée à la lumière. Cependant, la zone environnante également exposée à la lumière continuera de changer, mais heureusement à un rythme plus lent. Après un certain temps, la différence de couleur deviendra beaucoup moins évidente, mais ne disparaîtra pas complètement.

La responsabilité

Les variations de couleur résultant du vieillissement naturel et de l'oxydation du bois constituent une caractéristique normale des planchers de bois franc. Par conséquent, les changements de couleur attribuables à ces phénomènes naturels ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont pas couverts par la garantie.

Si vous avez des questions supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à contacter notre Département de Service technique.